

Compte rendu du tournoi Inter-Entreprises du 5 décembre 2025

Les années se suivent et se ressemblent. En effet trois semaines avant la date de la compétition nous avions 32 équipes engagées et nous avons dû refuser pas moins de 4 équipes. Mais comme cela arrive dans la dernière semaine avant le 5 décembre 2 équipes ont déclaré forfait. Grâce à la bonne volonté de deux sociétés (Atouts&Perspectives et Banque Populaire) ont proposé de transformer 2 équipes de 3 pongistes en 3 équipes de 2 pongistes ce qui a permis d'avoir 32 équipes en compétition.

Cette compétition conviviale, avec au maximum un licencié FFTT par équipe, s'est déroulée le vendredi 5 décembre dans nos salles spécifiques. La formule utilisée est du type coupe Davis avec deux simples et un double obligatoire au meilleur des 3 manches de 7 points avec un point d'écart. Les 32 équipes engagées ont été placées dans un tableau de 32 avec classement intégral en essayant de placer les équipes de la même société de façon à ce qu'elles se rencontrent le plus tard possible dans le déroulement de l'épreuve.

Cette année nous avons accueilli avec plaisir l'ensemble des équipes dont de nouvelles sociétés à savoir :

- La Banque Populaire Val de Loire avec 5 équipes
- La société Bilfinger avec 3 équipes
- Atouts&Perspectives avec 3 équipes (l'an dernier il n'avait pas pu y participer faute de place)
- Le CNEPE avec 1 équipe
- TRM Garage associé à la société TARKETT avec 1 équipe

Les sociétés fidèles de ce moment convivial :

- Le Conseil Départemental avec 3 équipes dont 2 équipes entièrement féminines, le CEA Le Rippault avec 3 équipes, la NR avec 2 équipes, Heppner avec 2 équipes, KP Immo avec 1 équipe, l'association « les cafés du sport Tourangeau » avec 1 équipe, notre sponsor La Boucherie du Coin d'Esvres avec 1 équipe et la société SOM Val de Loire du groupe Ortec avec 3 équipes.

Ce sont 72 pongistes qui ont participé à cette soirée.

Voyez plutôt.



Les échanges ont été intenses



L'an dernier le CEA avait profité de l'absence d'Atouts&Perspectives pour faire main basse sur les 4 premières places. Cette année Atouts&Perspectives a détrôné le CEA. Néanmoins le CEA a placé ses trois équipes dans les 4 premières places. Bravo à ses pongistes.

Les autres équipes ont promis de s'entraîner ardemment pour les détrôner et se donnent rendez-vous la saison prochaine.

Voici les podiums et les résultats :

Classement	
1	Atouts&Perspectives. 2
2	CEA3
3	CEA1
4	CEA2
5	Conseil Départemental 1
6	Atouts&Pers. 1
7	Bilfinger 2
8	NR1
9	Boisseau 1
10	HEPPNER 1
11	NR2
12	Banque Populaire VF 2
13	Ortec 3
14	Les cafés du ST1
15	Les Lanceurs
16	Banque Populaire VF 1
17	Atouts&Pers. 3
18	HEPPNER 2
19	Dalkia
20	Boisseau 2
21	Bilfinger 1
22	CNEPE
23	TRM - TARKETT
24	N Li Ping
25	Banque Populaire VF 5
26	La Boucherie du Coin
27	Banque Populaire VF 4
28	Bilfinger 3
29	Conseil Départemental 2
30	Banque Populaire VF 3
31	KP Immo
32	Conseil Départemental 3



1^{ère} et 2^e équipes féminines (Or et Argent) du tournoi



Les finalistes du tournoi (Or, Argent et Bronze)

Avec ce tournoi le club de Saint-Avertin Sports Tennis de Table est dans la droite ligne de la politique de la FFTT qui veut être la première « Fédération à missions ». Cette manifestation crée du lien social à l'intérieur de chaque entreprise. Elle participe au dynamisme de la vie sportive de Saint-Avertin. Elle contribue aussi au développement du sport féminin en récompensant leur participation

Après la compétition, place à un moment convivial avec un cocktail dinatoire pour reprendre des forces.



Pendant que les pongistes transpiraient ce buffet a été préparé en coulisses de main de maître par l'équipe Elodie-Delphine et les bénévoles. Bravo à elles et eux. Merci aussi à notre Sponsor la Boucherie du Coin pour sa participation.

Ce moment de partage convivial est le reflet de l'image que l'équipe dirigeante souhaite donner. Les performances c'est bien mais dans une bonne ambiance c'est mieux !



A l'année prochaine.

Rédacteur et Juge arbitre : Alain Scolan